



**Communiqué  
Diffusion immédiate**

## **DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL**

### ***S'investir dans le loisir public, ça rapporte!***

**Saint-Hyacinthe, lundi 15 mars** – C'est sous le thème : *S'investir dans le loisir public, ça rapporte!* que Loisir et Sport Montérégie (LSM) et la Conférence régionale des élus (CRE) Montérégie Est s'unissent pour annoncer la mise en place d'un plan de développement intégré en loisir et en sport. Cette initiative découle d'une entente administrative de deux ans convenue entre LSM et la CRÉ Montérégie Est. Le montant total de cette entente s'élève à 165 000 \$.

Sous l'égide de la Commission loisir et sport Montérégie Est, ce plan a pour but de favoriser un développement harmonieux du loisir et du sport dans chacune des 107 municipalités du territoire. Cette initiative témoigne de la volonté des partenaires de s'unir afin d'assurer l'avenir du loisir public : « Ensemble, nous souhaitons revoir nos façons de faire pour résoudre les problèmes qui fragilisent les assises mêmes du loisir municipal, car le loisir public s'avère un outil d'intervention efficace qui nous permet d'agir sur plusieurs enjeux et défis régionaux » a mentionné M. Arthur Fauteux, président de la CRÉ Montérégie Est.

Les acteurs locaux en loisir et sport et les partenaires sont invités, le 25 mars prochain, à un grand rassemblement régional qui se tiendra à Saint-Hyacinthe. L'objectif de cette rencontre est de mobiliser les intervenants à la démarche de concertation qui conduira au plan de développement intégré en loisir. Les objectifs de la démarche sont les suivants :

- Assurer non seulement le maintien, mais le développement de l'engagement citoyen dans l'organisation du loisir et du sport;
- Assurer le développement de l'offre de services en milieu rural;
- Assurer l'accessibilité aux loisirs aux personnes âgées, aux personnes économiquement défavorisées, aux personnes seules et aux personnes handicapées;
- Développer la relève de jeunes engagés de l'offre de services loisir-sport;
- Adapter et renouveler les infrastructures loisir-sport en regard à la capacité de dépenser du secteur public et des nouveaux besoins de la population en matière de loisir et sport.

L'événement du 25 mars se veut le point de départ de la mise en place d'une concertation régionale devenue nécessaire pour doter les villes et villages de la Montérégie Est, d'orientations précises en termes de services de loisir et de sport : « Pour LSM, cette démarche s'imposait et devenait incontournable compte tenu des nouvelles habitudes de vie des résidents du territoire, de là le sens de témoigner que *S'investir dans le loisir et le sport ça rapporte* dans le sens que tous les milieux sont gagnants » a mentionné M. Claude Marchesseault, président de Loisir et Sport Montérégie

